

Mamadou Coulibaly

Avocat Associé
Satis Partners

Tel: (+223) 44 23 11 22
Mob: (+223) 74 54 43 35
Email: m.coulibaly@satispartners.com

Parcours

- Mamadou est titulaire d'un master 2 professionnel droit des affaires et fiscalité GEFIRE de Clermont I, ainsi que du certificat d'aptitude à la profession d'Avocat du Barreau du Mali.
- Il est spécialisé en droit des affaires et en fiscalité.
- Avant de fonder le cabinet Satis Partners, Mamadou était responsable juridique et fiscal pour l'Afrique de l'ouest de la société Layne Christensen.
- Mamadou parle couramment l'anglais.

Quelques travaux récents

- Accord de consortium, revue de contrat de concession.
- Rédaction de contrats de construction de route et de réalisation d'étude d'impact environnemental.
- Restructuration juridique, montage juridique et fiscal, pacte d'actionnaires, conseil, et contrats.
- Gestion des exonérations fiscales, accompagnement fiscal et mise en conformité avec les normes concurrentielles.
- Rédaction de contrats de distribution (réseau de distribution), de contrats de sponsoring, de contrat d'agence publicitaire, de contrat de téléopérateurs, et études juridiques sur la cession de baux commerciaux et le baux à construction.
- Accompagnement et structuration de levée de fonds – Prêt BOAD.

Expériences

- Mamadou pratique l'ingénierie juridique et a réalisé des montages juridiques et fiscaux.
- Il intervient également dans le cadre de l'assistance juridique et fiscale, sur les projets en énergie et mines ainsi que sur les contrats de partenariats.
- Il réalise par ailleurs des Due Diligence juridique et fiscale, assiste les sociétés dans les contentieux fiscaux au Burkina, au Mali, en Mauritanie, et en Guinée.
- Il exerce également en tant que relai local et correspondant de plusieurs cabinets internationaux,
- En parallèle de ses activités professionnelles, Mamadou est aussi chargé de cours à l'Institut Africain de Management (IAM) Fiscalité d'entreprise / Fiscalité Générale, à l'Institut des Hautes études en Management (IHEM) Droit des sociétés et droit des Entreprises en difficultés / Fiscalité d'entreprise, ainsi qu'à l'Institut Supérieur de Management Appliqué (ISMA) Droit du travail / Droit bancaire / Fiscalité générale.